



# EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

## L'édito

Le détournement d'un avion par les autorités biélorusses pour permettre l'arrestation d'un opposant, suivi de la révélation de ce qui apparaît comme des aveux forcés, sont de bien tristes nouvelles.

Une toute petite lueur d'espoir est apparue avec la réunion du Conseil Européen des 24 et 25 mai 2021. Réunis à Bruxelles, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont été capables de réagir vite, unanimement, et de manière forte, pour condamner cet acte de piraterie et renforcer les sanctions européennes contre l'Etat fautif.

On pourra toujours discuter de l'ampleur des sanctions à administrer à ce régime autoritaire. Il n'est pas si simple de savoir s'il est opportun de frapper très fort au risque de jeter un peu plus la Biélorussie dans les bras de son encombrant voisin et emprisonner les opposants politiques dans leur propre pays.

Mais le signal politique est pour une fois suffisamment clair pour rendre le message de l'Europe audible. On aimerait que cette détermination européenne soit plus fréquente dans les relations internationales...

## Le Comité de rédaction

NB. la section du Mouvement Européen du Loiret organise une visio sur le thème « L'Union Européenne, une garantie pour les droits humains et la démocratie ? » le 3 juin de 18h30 à 20 h. Pour se renseigner : <https://www.facebook.com/Mouvement-Europ%C3%A9en-Loiret-845351818866659/>



### Dans ce numéro :

L'édito	1
Partenariat sur l'hydrogène	1
La CEAM	1
UE : C'est quand la relance ?	2
L'Europe sociale	3
La caravane de l'Europe	4
Comment faire vivre la démocratie ?	4
Simulation des jeunes européens	5
Naissance de CLARA	6
Idées lecture	6

## Un partenariat sur l'hydrogène

La commission européenne soutient la coopération territoriale européenne (INTERREG) afin de favoriser le développement équilibré du territoire de l'Union européenne. Dotée de 11,3 milliards d'euros pour 2021-2027 (3% du budget alloué à la politique de cohésion), la politique régionale de cohésion vise—en partie—à inciter les territoires européens à coopérer entre eux, indépendamment des frontières étatiques, pour gérer ensemble des problèmes communs liés à leurs spécificités (façades maritimes, régions montagneuses...) ou pour échanger les bonnes pratiques en matière de développement urbain, rural et côtier, de développement des relations économiques et de mise en réseau des petites et moyennes entreprises.

Cette coopération existe à trois niveaux :

- **transfrontalier** : pour les régions séparées par une frontière européenne et pour celles voisines de (potentiels) pays candidats, en vue de compenser les handicaps liés à la frontière en expérimentant de nouvelles formes d'actions publiques et de gouvernance
- **transnational** : pour une zone spécifique plus vaste (par exemple, "Espace alpin", "Mer Baltique", "Europe du sud-est",...) afin de soutenir les priorités stratégiques (innovation et compétitivité, environnement et gestion des risques, accessibilité et transports)
- **interrégional** : pour toutes les régions de l'UE, afin de permettre la mise en réseau et l'échange d'expériences au travers de différents programmes.

C'est dans ce cadre qu'a été lancée le 11 mai l'action pilote en faveur du développement de solutions innovantes hydrogène pour des régions à forte intensité de carbone.

Sélectionnée par la Commission européenne, cette action regroupe 16 Régions européennes dont 12 membres du partenariat européen [S3 Hydrogen Valleys](#) co-dirigé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les Pôles de compétitivité et entreprises de la région bénéficient dans ce cadre de l'accompagnement d'un consultant pendant une année afin de monter des projets pilotes inter-régionaux innovants.



MC PORTRAN

### Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) et tests PCR

Vous prévoyez un voyage dans un pays de l'UE ou en Suisse ? Renseignez-vous sur le prix des tests PCR dans le pays de destination. Ils sont généralement payants (50€ à plus de 350 € suivant les pays), et actuellement à faire obligatoirement afin de rentrer en France. La carte européenne d'assurance maladie permet une prise en charge sur la base d'un forfait de 50€. N'oubliez pas de la commander auprès de votre caisse d'assurance maladie. Délivrée gratuitement et valable 2 ans elle permet par ailleurs la prise en charge de certains soins pendant le séjour.

<https://www.ameli.fr/loire/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>

## Union Européenne : C'est quand la relance ?

Suite à la crise déclenchée par la pandémie de Covid-19, le Conseil européen a validé en juillet 2020 un projet de cadre financier pluriannuel (CFP 2021-2027) de près de 1 800 milliards d'euros qui, outre les nécessaires ajustements financiers liés au Brexit<sup>1</sup>, présentait **trois innovations majeures** :

+ **Une augmentation des ressources propres** de la Commission de l'ordre d'une cinquantaine de milliards d'euros par an<sup>2</sup> : contribution sur les déchets plastiques non recyclés, extension du marché carbone européen, taxe carbone sur les produits importés, taxe sur les géants du numérique, taxe sur les transactions financières et assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés.

+ **Un plan de relance de l'activité intitulé Next Generation EU** : doté de 750 milliards d'euros, il est destiné à contribuer au financement des programmes nationaux de relance, sous forme de subventions (390 milliards) et de prêts (360 milliards). Une première tranche de 70%, prédéfinie en fonction de la population, du PIB par habitant et du taux de chômage de chaque pays avant la crise, devrait être versée en 2021 et 2022, et les 30% restants ne devraient arriver qu'à partir de 2023 en tenant compte de l'impact effectif de la crise sur chacun<sup>3</sup>.

+ **Un mécanisme de mutualisation des dettes** : c'est l'UE dans son ensemble, avec la puissance qui est la sienne, qui contractera directement des emprunts sur les marchés mondiaux pour financer ce plan de relance, afin d'éviter que ses membres les plus vulnérables pâtissent de taux d'intérêt prohibitifs.

En comparaison de la frilosité manifestée par l'UE au lendemain de la crise de 2008, cet ensemble peut apparaître comme ambitieux, et doit incontestablement être considéré comme tel. Il est toutefois nécessaire d'apporter quelques nuances à ce jugement spontané.



D'abord parce que le processus de ratification du recours de l'UE aux marchés financiers s'est révélé très laborieux : la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, très circonspecte dès qu'il s'agit de souveraineté financière, ne l'a validé qu'en avril dernier, à l'issue d'un « examen approfondi » manifestant son extrême réticence, et le processus de vote solennel des 27 parlements nationaux ne s'est lui-même achevé qu'à la toute fin du mois de mai, soit 10 mois après la publication du plan.

Ensuite parce que **les versements ne seront effectifs qu'après validation des plans nationaux par la Commission, puis par le Conseil de l'UE qui statuera à la majorité qualifiée.**

Des navettes ont déjà eu lieu entre la Commission et les gouvernements nationaux, mais certains points sont encore sujets à friction : pour être validés par la Commission, les plans nationaux doivent en effet être compatibles avec les exigences « de reprise et de résilience » de l'UE<sup>4</sup>, ainsi qu'avec les désormais classiques contraintes de réformes structurelles, de politiques budgétaires scrupuleuses et de prévention des déséquilibres macroéconomiques - et peuvent même être amenés à passer par le filtre supplémentaire du Conseil européen à la demande d'un seul de ses membres<sup>5</sup>.

Sans oublier que la Commission souhaite subordonner le versement des aides au respect de l'Etat de droit, ce qui a poussé la Pologne et la Hongrie à saisir la Cour de Justice de l'UE, accroissant encore les risques de retard.

Enfin, même si ce plan tranche avec le passé, **il est nettement sous-dimensionné par rapport aux plans des autres grandes puissances.**

Sous l'impulsion de Donald Trump, puis de Joe Biden, l'administration fédérale des États-Unis a par exemple déployé 5 500 milliards de dollars sur deux ans, soit environ 30% du PIB américain, auxquels il faudrait ajouter, 3 à 4% d'aides fournies par les États fédérés.

A titre de comparaison, si l'on ajoute au plan de relance de l'UE les différents plans nationaux, on obtient environ 2 600 milliards d'euros, soit environ 21% du PIB de l'Union.

Le résultat, c'est que la croissance

attendue de l'UE pour 2021 est prévue pour être inférieure d'un tiers à celle des États-Unis (4,4% contre 6,4% selon le FMI), et de 15% par rapport aux autres pays développés (4,4% contre 5,1%).

Au total, donc, un plan intéressant, mais un peu léger et souffrant d'une terrible lenteur d'exécution, qui risque d'accroître le retard de l'UE face aux immenses défis qu'elle a pour ardue obligation de relever. Et si l'on ajoute à ce tableau les incertitudes liées aux échéances électorales dans les deux premiers pays de la zone (Allemagne, octobre 2021, et France, mai 2022), on peut raisonnablement nourrir quelques inquiétudes pour les temps qui viennent.



**Bertrand LORDON**

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales

### NOTES

1 - Le départ du Royaume-Uni, conduisant mécaniquement à une réduction de recettes de 28 milliards d'euros par an, partiellement compensée par la fin du « rabais » négocié par Margaret Thatcher (5 milliards) et par le règlement de la facture négociée dans le cadre de l'accord de retrait (5 milliards).

2 - Toutes ces recettes ne produiront pas immédiatement leurs effets, leur entrée en vigueur étant échelonnée entre 2021 et 2026.

3 - Selon les estimations actuelles, la France pourrait ainsi recevoir 40 milliards d'euros pour alimenter son propre plan France Relance doté de 100 milliards, qui financera 70 mesures réparties en 3 piliers : transition écologique, compétitivité et innovation, cohésion sociale et territoriale.

4 - Par exemple, 37 % des dépenses doivent être alloués aux objectifs environnementaux européens, dont la neutralité carbone à horizon 2050, et 20 % à la numérisation de l'économie.

5 - Dispositif mis en place pour satisfaire certains États « fourmis » (Autriche, Danemark, Suède, Pays-Bas), qui demandaient initialement un droit de veto pour réfréner les attentes des États « cigales ».

## L'Europe sociale : passer des intentions à l'action ?

Le socle européen des droits sociaux, adopté en 2017 par la Commission européenne, le Conseil et le Parlement européen, vise à donner une nouvelle impulsion à l'Europe sociale en définissant des objectifs politiques forts.

Depuis 1955 et la déclaration de Messine qui prévoyait notamment d'étudier « l'harmonisation progressive des réglementations en vigueur dans les différents pays » en matière sociale, des avancées importantes ont eu lieu : mise en place des fonds structurels, Agenda 2020 qui fixait des objectifs sociaux ambitieux, mais aussi des initiatives juridiques dans certains domaines tels que la libre circulation des travailleurs, la santé au travail, le temps de travail, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations, etc.

Cependant, malgré les avancées réelles de l'UE en matière sociale, la compétence reste partagée entre les États membres et l'UE et les Traités ne permettent pas à l'UE d'harmoniser les législations dans ce domaine. En matière sociale l'UE ne peut imposer et agit au travers de la « méthode ouverte de coordination ».

**Le socle européen des droits sociaux, et son plan d'actions présenté en mars 2021, n'ont ainsi pas de valeur contraignante et n'étendent pas les compétences de l'UE.** Ils constituent pourtant un acte politique fort engageant la responsabilité de ses signataires, et tout particulièrement celle des 27 États membres réunis au sein du Conseil européen.

Le socle européen des droits sociaux affirme vingt principes et droits (cf. graphique) s'articulant autour de trois thèmes : **égalité des chances et accès au marché du travail, conditions de travail équitables et protection et insertion sociales.**

Le Plan d'action, présenté en mars 2021, traduit concrètement le socle européen des droits sociaux et définit trois objectifs ambitieux d'ici 2030 :

Δ Au moins 78% de la population âgée de 20 à 64 ans devrait avoir un emploi.

Δ Au moins 60% des adultes devraient participer à des actions de formation chaque année.

Δ Le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion devrait être réduit d'au moins 15 millions.

Ce plan d'action engage la Commission européenne dans les limites des compétences sociales de l'UE, et surtout les États membres, qui, ayant conservé l'essentiel de leurs prérogatives en cette matière, sont les premiers responsables de sa mise en œuvre.

Il s'agit aujourd'hui de traduire

concrètement les bonnes intentions.

Les crises successives que subit l'Europe rendent en effet plus que jamais nécessaire la coordination des politiques sociales entre des États membres qui connaissent des situations très contrastées et possèdent des systèmes sociaux différents. C'est aussi une attente des citoyens européens : selon une enquête Eurobaromètre de 2021, près de 9 Européens sur 10 (88 %) estiment que l'Europe sociale est importante.

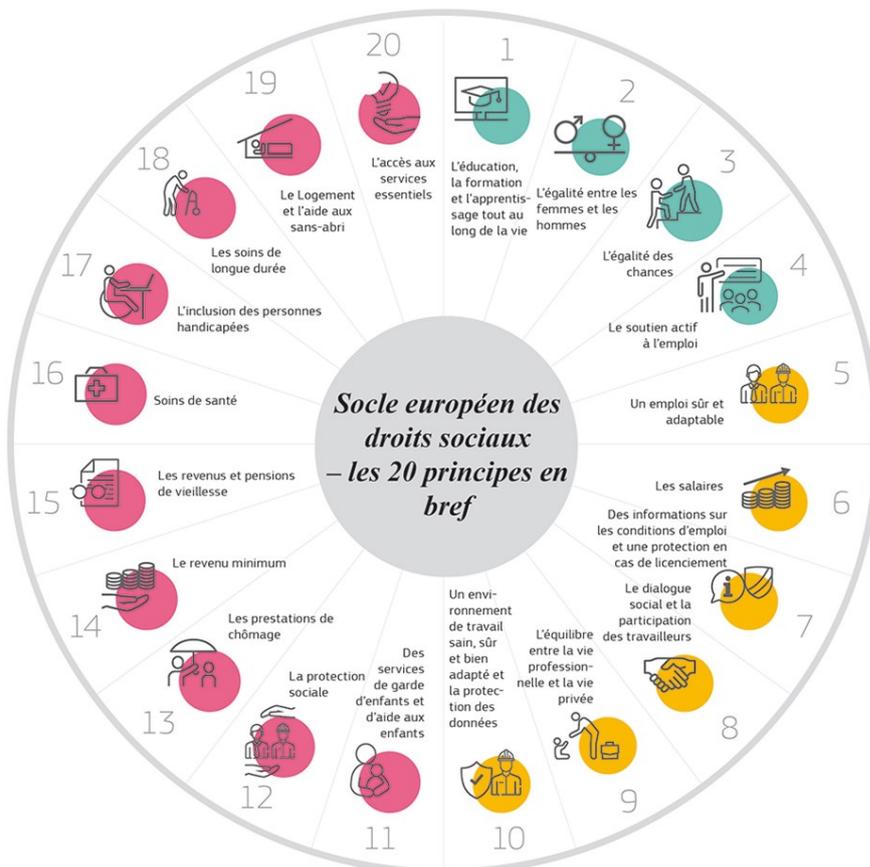
**Jean-Paul VILLIÉ**

Membre du réseau Team Europe et du Mouvement Européen Loire



En savoir plus :

[https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/social-summit-european-pillar-social-rights-booklet\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/social-summit-european-pillar-social-rights-booklet_fr.pdf)



## Une caravane de l'Europe et des jumelages à Veauce !

A l'occasion de son 10ème anniversaire, l'association Veauce Jumelages a lancé un nouveau projet : La caravane de l'Europe et des Jumelages.

Stationnée les samedi 22 et 29 mai sur le marché de Veauce la caravane a été l'occasion de présenter les actions autour des jumelages avec 2 villes de l'Union Européenne Nuevo Baztan (Espagne) et Neu Isenburg (Allemagne), mais aussi de parler d'Europe.

Dans une ambiance conviviale et joyeuse des animations étaient proposées aux passants : une rétrospective sur les 10 ans d'actions de jumelages et d'échanges européens, des supports visuels de sensibilisation à la citoyenneté européenne, des informations sur des mobilités européennes, quiz, ainsi que la vente de délicieux « palmeras chocolate » et



« bretzels », spécialités typiques des pays des 2 villes jumelées, réalisées spécialement par des boulangers veauchois. Des étudiants de LEA (Langues Etrangères Appliquées) participaient à l'animation dans le cadre du stage effectué au sein de La Maison de l'Europe et des Jumelages, avant de le poursuivre dans la ville jumelée de Nuevo Baztan. Ce fut l'occasion de présenter les actions en

cours et futures et notamment : Le projet « Dessinons notre Europe de demain » conduit en partenariat avec le comité de Jumelage de Chazelles/Lyon et le Mouvement Européen Loire qui a été primé par l'Union Européenne dans le cadre de l'appel de projet « L'Europe des citoyens » et qui réunit 7 villes européennes. La semaine de l'Europe qui se déroulera la dernière semaine de septembre avec des représentants de 5 pays européens jumelés, des évène-

ments tout public et une consultation citoyenne sur les thématiques de solidarité et d'environnement. Mais aussi, le Programme d'échanges par correspondance à destination des jeunes (9-23 ans) des villes jumelées.

Le succès était au rendez-vous et cette caravane de l'Europe et des jumelages magnifiquement décorée et symbole de voyage continuera d'accompagner dans les prochains mois de nouveaux événements de l'association avec toujours plus de rencontres. Car à Veauce Jumelages, plus que les voyages, ce sont réellement les échanges qui forment la jeunesse !

**Florent TISSOT**  
Président



En savoir plus :

<https://veaucejumelages.blogspot.com/>

## Conférence : Comment faire vivre la démocratie en Europe

Les sections du Mouvement Européen France de la région Auvergne Rhône Alpes ont organisé le 10 mai dernier une visio conférence sur le thème « Comment faire vivre la démocratie en Europe ? » à l'occasion du lancement de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

La table ronde introduite par Yves Bertoncini président national du Mouvement européen France réunissait Pierre Larouturou, député européen, Henri Oberdorff, président de l'Université Populaire Européenne de Grenoble, Christine Bertrand, directrice de l'Institut de Droit de l'Université Clermont Auvergne et Cyril Hortal, Directeur du comité UfCV de la Loire. La rencontre était animée par le professeur Daniel Imbert Magand.

Les échanges ont été l'occasion de rappeler que l'Eurobaromètre montre régulièrement qu'une majorité de citoyens font confiance à l'Union Européenne. Le taux de participation aux dernières élections a également démontré cet intérêt. Comment expliquer la contradiction entre cette attente manifestée par les citoyens et le manque d'intérêt pour les institutions européennes ? Les intervenants ont souligné un déficit démocratique au vu de l'importance croissante prise par le

Conseil européen qui rassemble les chefs d'Etats, dans les prises de décisions au détriment du Parlement européen. Comment intéresser les citoyens à l'Union face à l'absence de lisibilité du rôle des députés, leurs représentants directs ?

Il est souvent reproché à l'Union européenne de ne pas agir dans des domaines qui touchent les citoyens mais qui ne relèvent pas de ses compétences. Or ce sont les chefs de gouvernements qui s'opposent le plus souvent aux développements de celles-ci. Le déficit de communication par les Etats sur les apports de l'Union donne le sentiment par ailleurs que l'Europe n'est pas présente concrètement dans notre quotidien.

La grande méconnaissance de l'Union Européenne par les citoyens est également dûe à la quasi absence d'informations dans les grands médias.

Quelle motivation dès lors des citoyens et notamment des jeunes générations pour l'Europe de demain ?



Le futur est entre vos mains ! #L'AvenirVousAppartient

L'Europe s'est construite sur l'objectif d'une paix entre les nations. Il nous faut aujourd'hui trouver un nouveau projet fédérateur autour de ce qui, au-delà de nos différences, représente nos préoccupations et aspirations d'aujourd'hui et qui décidera de notre futur. Les intervenants ont évoqué ce qui pourrait structurer ce projet : climat, santé, solidarité, emploi ...

La conférence sur l'avenir de l'Europe qui vient d'être lancée constitue une opportunité pour les citoyens d'exprimer directement dans leur langue leur attentes et aspiration sans passer par le filtre des Etats. Ils peuvent le faire à titre individuel mais les participants de la table ronde ont souligné l'intérêt de contributions effectuées dans le cadre de réflexions collectives documentées et structurées.

**MC PORTRAN**  
Présidente du MEL



Citoyens, n'hésitez pas à participer ! : [https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/conference-future-europe\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/conference-future-europe_fr)

## La simulation du Conseil de l'Europe par les Jeunes Européens de Saint-Etienne : une joute verbale à propos des droits fondamentaux

Durant le week-end du 22 et 23 mai 2021, les étudiants se sont réunis à la Bourse du Travail de Saint-Etienne pour simuler les débats du Conseil de l'Europe à propos des Ouïghours

Les années 2020 et 2021 n'ont pas manqué d'événements pour le moins démoralisants : crise sanitaire, difficultés économiques, isolement des étudiants... En y ajoutant les nouvelles nous parvenant de l'étranger sur la situation de certains peuples, tels que celui des Ouïghours en Chine, le paysage mondial semble plus que catastrophique.

Cependant, dans ce climat anxieux, une équipe d'étudiants membres des Jeunes Européens de Saint-Etienne a souhaité redonner un peu de dynamisme et d'entrain dans la vie quotidienne de certains étudiants stéphanois.

Issu de l'ambitieuse idée de Florentin Bouchet, le secrétaire de l'association, le projet de Simulation Européenne par les Jeunes a démarré dès octobre 2021. Il a d'abord fallu s'entendre sur une institution que nous pourrions mimer, dont nous pourrions essayer d'adopter les codes sans prétention aucune. C'est le Comité des ministres du Conseil de l'Europe qui a retenu notre attention, car il permettait facilement, à chaque participant d'incarner un État.



Après des mois de travail collectif, avec l'aide de nos professeurs, de nos partenaires financiers et du comité de rédaction formé de membres de l'association des Jeunes Européens de Saint-Etienne, le projet a pu voir le jour. Nous vous remercions encore tous très chaleureusement !

Ainsi, lors du week-end du 22 au 23 mai 2021, une vingtaine d'étudiants stéphanois se sont réunis au sein de la Bourse du Travail, dans le but de mener tous ensemble une simulation de débats au Conseil des ministres du Conseil de l'Europe, dans le strict respect des règles sanitaires, évidemment.

Le samedi, l'ambiance était à la découverte. Chaque participant était assigné à un groupe de travail, en tant qu'historien, juriste ou représentant d'une ONG. Les étudiants se sont donc mis dans la peau d'experts et devaient être les plus pédagogiques possible, pour faire part de leurs recherches personnelles à leurs camarades.

Ils ont ainsi pu faire connaissance, et s'entraîner à prendre la parole devant l'assemblée réunie l'après-midi, lors d'une séance de partage des ressources de chaque groupe.

La journée du dimanche s'est tenue dans une ambiance plus compétitive... La simulation des débats a commencé sur les chapeaux de roues dès le matin. Chacun incarnait désormais individuellement le ministre des affaires étrangères d'un État qui lui a été attribué lors d'un tirage au sort. En répondant à des questions très sensibles, telles que "Considérez-vous que le traitement de la population

Ouïghoure constitue un génocide ?", les participants ont dû faire preuve de ténacité et d'une grande éloquence pour faire entendre leur point de vue auprès des autres.

De nombreux étudiants se sont démarqués par la précision de leurs arguments, leur préparation remarquable, ou encore leur répondant, qui n'a pas manqué d'être piquant, original et parfois même drôle.

Les négociations les plus décisives ont eu lieu l'après-midi. Pendant environ deux heures et demie, les ar-



ticles d'une déclaration officielle du Comité des ministres ont été négociés un à un. Un consensus a finalement été trouvé et la déclaration a pu être adoptée.

La journée s'est clôturée par une remise de prix et une séance photo lors desquelles ont raisonné rires et applaudissements, signes d'un week-end réussi !

Camille CHAMBON

Vice-Présidente des Jeunes Européens de Saint-Etienne, chargée de communication



## Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :  
[loire@mouvement-europeen.eu](mailto:loire@mouvement-europeen.eu)

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran  
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié & Daniel Imbert-Magand

Adhérez au  
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

## L'Europe dans mon quotidien : C.L.A.R.A : le Mouvement Européen France se structure en Région AURA

Soutenues par le Mouvement Européen France, les sections des départements du Rhône, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme se sont rassemblées fin 2020 en un Comité Local Auvergne Rhône Alpes (C.L.A.R.A.).

Il s'agit de fédérer des initiatives au niveau régional, ainsi que de mutualiser leurs savoir-faire, leurs ressources et compétences afin de proposer des actions communes d'information et de formation sur l'Union européenne plus diversifiées et qualitatives, en direction d'un public plus large. Le contexte sanitaire aidant, des conférences en ligne sont d'ores et déjà programmées. La table ronde organisée, à l'occasion du lancement de la conférence sur l'Avenir de l'Europe le 10 mai dernier sur le thème « Comment faire vivre la démocratie en Europe ? » fait l'objet d'un article dans ce numéro. Un service civique en cours de recrutements et à développer la communication en direction du grand public.



Mouvement  
Européen  
France

C.L.A.R.A. va également s'investir dans la promotion de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, pour inviter tout un chacun à s'exprimer sur la plate-forme ouverte à cette intention.

## Le saviez-vous ?

Il est possible de consulter et télécharger le journal officiel de l'Union Européenne sous format numérique à l'adresse suivante :

<https://eur-lex.europa.eu/oj/direct-access.html?locale=fr>

Le site propose le téléchargement sous différents formats mais aussi dans les différentes langues de l'Union.

Nul n'est censé ignorer la loi, même européenne...

## LECTURE : Quelques suggestions...

A l'occasion du lancement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe :

- **La construction de l'Europe** : culture, espace, puissance. François de Teysier, Gilles Baudier. Presses Universitaires de France, 2021.



Connaître l'histoire et le fonctionnement de l'Europe pour mieux la mettre en perspective.

- **L'Europe contre l'Europe**. Olivier Ferrand. Hachette, 2009.

Plaidoyer pour une Europe politique, une Europe fédérale.

Et pour s'évader, préparer les vacances d'été, mieux connaître les pays européens :

- **En train** : 30 itinéraires pour voyager autrement en Europe. Collectif. Gallimard, 2020.

A la rencontre des citoyens et des cultures de pays visités en quelques jours, ou trois semaines, et en prenant le temps.

- **Ils ont fait Erasmus** : 30 portraits, 30 ans de découvertes et d'échanges. Isabelle Maradan, Stéphane Dugast, Vasantha Yoganathan. La Martinière, 2017.

- **Un voyage pour la planète**. Landry Routhiau, Franck Flamermont. I&I Production, 2020

A travers 22 pays de l'Union européenne à bord d'un Combi 72, pour ramasser les déchets plastique. Un livre sur la biodiversité.

- **Les plus beaux treks de Méditerranée**. Gian Luca Boetti. Glénat, 2012. 21 treks à pied, de 4 à 9 étapes, proposés par l'auteur, spécialiste du trek depuis 1985 dans les pays européens de la côte méditerranéenne.

- **Dictionnaire amoureux de Venise**. Philippe Sollers. Flammarion, 2014. Venise découverte à travers les artistes, les écrivains, le patrimoine.

- **La Croatie et le Monténégro**. Collectif. Place des victoires, 2017. Histoire, patrimoine et diversité.

Colette MODION

